

CONDITIONS GENERALES

valable dès le 1^{er} janvier 2011

1 DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre Galexis SA (ci-après Galexis) et ses clients. En concluant un contrat avec Galexis (p. ex. en passant une commande), le client accepte expressément que les conditions générales de Galexis en fassent partie intégrante.

2 APERCU DES PRESTATIONS DE GALEXIS

Galexis est une entreprise de logistique et agit en tant que grossiste, en particulier pour les produits du marché de la santé.

Les produits, prestations de logistique et services de Galexis sont décrits dans les brochures en vigueur et peuvent être modifiés en tout temps. Galexis se réserve également d'étoffer son offre de prestations logistiques.

Galexis s'engage à fournir les prestations convenues avec soin et conformément au contrat.

2.1 MODELES DE DISTRIBUTION

LIVRAISONS DU STOCK: Il s'agit de commandes pour des livraisons de produits qui sont disponibles en stock auprès de Galexis. On distingue les modes de livraison suivants:

- _Retrait des marchandises par le client au centre de distribution de Galexis
- _Livraison au client par Galexis dans le cadre des tournées de livraison convenues avec Galexis
- _Livraison en dehors des tournées de livraison convenues avec Galexis
- _Livraison par la poste

PRODUITS HORS ASSORTIMENT: Il s'agit de commandes de produits qui ne font pas partie de l'assortiment en stock.

ORDRES DE FOURNISSEURS: Il s'agit de commandes émanant de fournisseurs / fabricants qui chargent Galexis de livrer et de facturer des produits aux clients.

LIVRAISONS DIRECTES: Il s'agit de commandes que les fournisseurs / fabricants livrent directement aux clients, mais dont la facturation est confiée à Galexis.

2.2 SERVICES

LIVRAISONS CONTRACTUELLES: Il s'agit de commandes dont l'encaissement est confié à Galexis suite à la livraison et à la facturation par les fournisseurs / fabricants.

SERVICES ET FORMATIONS: Il s'agit de prestations que Galexis fournit à ses clients aux conditions en cours de validité. Des conditions commerciales distinctes s'appliquent à l'offre de formations de Galexis (cf. offre de formations sur www.galexis.com).

3 SERVICE DE LIVRAISONS

3.1 DELAIS GENERAUX DE LIVRAISON

Dans la mesure où il a été convenu que les produits et/ou prestations commandés seraient livrés par Galexis, ils seront livrés en règle générale lors de la prochaine tournée de livraison convenue. Si un produit et/ou une prestation n'est pas disponible au moment de la commande, le client en est informé en conséquence.

Pour les articles hors assortiment, il y a lieu de tenir compte de délais et de coûts de livraison supplémentaires. Les coûts supplémentaires sont à la charge du client.

3.2 LIVRAISON PAR LA POSTE

En cas de livraison par la poste, les produits seront envoyés, dans la mesure de leur disponibilité, dans les deux jours ouvrables. Pour le surplus, Galexis s'en tient aux dispositions légales en vigueur.

3.3 DELAIS DE LIVRAISON DE PRODUITS

TECHNIQUES MEDICAUX

Lors de la livraison de produits techniques médicaux, Galexis n'est tenue qu'aux délais garantis par écrit. Ces délais se prolongent:

- _si le client ne transmet pas à temps les indications dont Galexis a besoin pour exécuter la commande ou si le client change ces indications après coup;
- _si le client a du retard dans les tâches à sa charge ou s'il est en demeure par rapport à ses obligations contractuelles, en particulier s'il ne se conforme pas aux conditions de paiement;
- _s'il survient des contraintes se situant en-dehors de la responsabilité de Galexis, tels que des événements naturels, mobilisation, guerre, émeute, épidémies, accidents et maladie, perturbation considérable dans l'entreprise, conflits sociaux, fourniture tardive ou défectueuse par des sous-traitants, ainsi que des mesures prises par les autorités.

3.4 LIVRAISONS PARTIELLES DE DISPOSITIFS MEDICAUX

Galexis peut entreprendre des livraisons partielles. En cas de retard, le client est tenu d'accorder à Galexis un délai raisonnable pour s'exécuter après coup. S'il s'avère que ce délai supplémentaire n'est pas respecté et qu'un retard additionnel n'est pas supportable pour le client, ce dernier peut, pour autant qu'il le communique dans les trois jours ouvrables suivant l'écoulement du délai supplémentaire, résilier le contrat.

3.5 RESERVE DE PROPRIETE

Les produits livrés restent la propriété de Galexis jusqu'au paiement complet du montant dû. Galexis est en droit de faire inscrire sa réserve de propriété au registre des pactes de réserve de propriété compétent.

3.6 BULLETIN DE LIVRAISON

Avec chaque livraison, le client reçoit un bulletin de livraison des produits comportant les indications relatives à la marchandise livrée, la quantité, le prix, ainsi que les coûts de logistique (hors coûts de livraison).

3.7 ACCEPTATION DE LA LIVRAISON

Le client est tenu de contrôler les produits livrés et/ou prestations fournies quant à leur intégralité et à signaler d'éventuels défauts immédiatement après leur réception. Les réclamations doivent être communiquées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, à défaut de quoi le client est réputé admettre que la livraison est conforme au contrat et que les produits et/ou prestations sont irréprochables.

4 RECLAMATIONS ET ELIMINATION DES DECHETS

4.1 RECLAMATIONS, REPRISES DE PRODUITS, RACHATS

Ces procédures sont réglées dans la notice sur les réclamations, retours et rachats (cf. www.galexis.com).

4.2 ELIMINATION DES DECHETS DES CLIENTS

Cette procédure est réglée dans la notice sur l'élimination des déchets des clients (cf. www.galexis.com).

5 SYSTEME DE COMMANDES ET DE PRIX

5.1 SYSTEME DE COMMANDES

Les clients peuvent passer leurs commandes auprès de Galexis par téléphone, par courrier (lettre, fax), par Internet (www.galexis.com) ou au moyen du système de commandes électronique (POS).

Galexis confirme aux clients la réception des commandes passées. Galexis n'est toutefois pas obligée d'accepter les commandes dans tous les cas. Les commandes sont valides dès la confirmation de leur acceptation par Galexis.

Pour la commande au moyen du système de commandes électronique, Galexis remet au client un numéro d'identification et/ou un mot de passe. Le client s'engage à modifier son mot de passe immédiatement après l'avoir reçu. En cas de perte, le client peut demander en tout temps un nouveau mot de passe et/ou numéro d'identification et faire bloquer l'accès au système de commandes électronique.

Le client communique son numéro d'identification et/ou son mot de passe seulement aux personnes qui sont autorisées à passer des commandes. Le client répond de tout usage abusif de son numéro d'identification et/ou de son mot de passe.

5.2 DETERMINATION DU PRIX

Les produits sont facturés aux prix en vigueur au moment de la commande. Le client peut en tout temps se renseigner sur les prix sur Internet (www.galexis.com) ou auprès de Galexis. Les catalogues de produits (imprimés ou disponibles sur Internet) sont publiés à titre d'information et ne constituent pas des offres faisant foi. L'ensemble des indications de prix s'entendent hors TVA et autres taxes.

5.3 PRIX PUBLICS

Les prix recommandés indiqués sont des recommandations que nous ont transmises les fabricants ou nos fournisseurs partenaires.

5.4 COUTS DE LIVRAISON

Les coûts de livraison ne sont pas compris dans les prix des produits et sont facturés séparément.

5.5 MODIFICATION DES PRIX

Galexis est en droit de modifier les prix de ses produits, prestations de logistique et services en tout temps et sans préavis.

6 SYSTEME DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

6.1 FACTURATION

Galexis facture l'ensemble des produits livrés, des prestations de logistique et des services fournis au moins une fois par mois.

Le client peut, dans les dix jours, formuler par écrit des objections motivées à l'encontre de la facture. S'il omet de le faire, la facture est réputée acceptée. Au terme du contrat, l'ensemble des créances non encore exigibles deviennent exigibles.

6.2 CONDITIONS DE PAIEMENT

Les montants facturés sont payables dans le délai de paiement fixé. En cas de retard, un intérêt moratoire au taux du marché sera facturé.

6.3 CONSEQUENCES DE LA MISE EN DEMEURE

Si le client n'a pas réglé la facture dans le délai fixé ni formulé par écrit des objections motivées, Galexis peut suspendre la fourniture de l'ensemble de ses prestations sans autre avis, prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire le dommage croissant, requérir des sûretés, telles que des garanties bancaires ou des cessions de créances, refuser des demandes du client et/ou résilier le contrat sans délai ni indemnités.

Le client supporte l'ensemble des frais causés à Galexis par sa demeure, tels que les frais d'administration et de rappel, intérêts moratoires, frais d'avocats et de justice.

6.4 EXCLUSION DE COMPENSATION

Le client n'est pas en droit de compenser ses propres créances avec celles de Galexis sans l'accord exprès de celle-ci.

7 RESPONSABILITE / RISQUES

7.1 RESPONSABILITE

Galexis répond uniquement des dommages occasionnés au client intentionnellement ou par négligence grave. Toute autre responsabilité est exclue.

7.2 RISQUES

Si Galexis livre les produits et/ou fournit des prestations par son propre service de livraisons ou par les soins d'une entreprise de transports externe, les risques passent au client avec le transfert des produits et/ou des prestations au sous-traitant.

Si la livraison s'effectue par la poste, les risques passent au client lors de la remise des produits et/ou des prestations à la poste.

7.3 RISQUES EN CAS DE LIVRAISON

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE HABITUELLES

_Si la livraison doit s'effectuer en dehors des heures d'ouverture habituelles et en l'absence du client, une convention doit être conclue en vue d'aménager un dépôt au lieu de livraison.

_Le dépôt doit se trouver à l'abri, être sécurisé et accessible en tout temps par Galexis.

_Le client s'engage à remettre à Galexis les moyens nécessaires (p.ex. clefs) et à assurer l'entreposage provisoire approprié (p.ex. pour les produits à conserver au frais) de la livraison convenue. Si les conditions susmentionnées relatives à l'entrepôt ne sont pas remplies, Galexis décline toute responsabilité.

_Le client confirme que les produits et/ou prestations livrés dans le dépôt convenu passent sous sa garde et partant que les risques lui sont transférés.

8 GARANTIE RELATIVE AUX PRODUITS TECHNIQUES MEDICAUX

Sauf stipulations expresses particulières, ce sont les prescriptions de garantie du fabricant qui s'appliquent aux produits techniques médicaux. Pendant la durée de garantie, les défauts soumis à la garantie légale sont réparés sans frais. Sont exclus de la garantie les dommages résultant de l'usure naturelle, d'une utilisation inappropriée ou d'un entretien mauvais ou insuffisant.

9 PROTECTION DES DONNEES

_Le client donne son accord à ce que Galexis récolte, enregistre et traite des données le concernant au cours de ses activités.

_Galexis ne transmet pas de données statistiques à des tiers sans l'accord préalable du client, sauf pour

les conditions de facturation de la clientèle (bonus/ rabais et logistique de facturation).

10 PRESCRIPTIONS SANITAIRES

Certains produits de Galexis ne peuvent être livrés qu'aux clients bénéficiant d'une autorisation d'exploiter un cabinet ou un commerce, d'une autorisation d'exercer une profession de la santé ou d'une autre autorisation officielle. Le droit de remise et partant l'achat de produits est régi par des prescriptions fédérales et cantonales. Galexis vérifie l'existence de l'autorisation en question lors de l'entrée en relations commerciales; elle peut requérir ces informations auprès des autorités. Le client est tenu d'informer Galexis immédiatement de tout fait qui pourrait affecter son autorisation.

Chaque client est personnellement responsable du respect des conditions auxquelles il est soumis dans le cadre de la remise des produits qu'il a commandés; Galexis décline toute responsabilité.

11 CONTROLE DE SECURITE TECHNIQUE DES PRODUITS TECHNIQUES MEDICAUX

Le client assume seul les obligations découlant de l'utilisation de produits techniques médicaux, conformément aux lois et ordonnances correspondants (notamment pour ce qui a trait à la maintenance, à la communication des incidents graves, au retraitement, aux modifications). Sont exceptés les cas où Galexis s'est engagée par contrat à effectuer la maintenance et l'entretien.

12 MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Galexis se réserve le droit de modifier les conditions générales en tout temps.

13 DROIT APPLICABLE ET FOR

L'ensemble des rapports juridiques entre Galexis et ses clients sont régis exclusivement par le droit suisse.

Les tribunaux ordinaires du siège de Galexis sont compétents.

Galexis SA